



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

Décision n° 2022 / ~~059~~ / 2163

MAIRIE DE CABRIES
Hôtel de Ville
Place Ange Estève
13 480 CABRIES
Tel : 04.42.28.14.00
Fax : 04.42.28.14.20
Mail : maire@cabries.fr

Objet : Gratuité des entrées du Musée Municipal Edgar Mélik,

Le maire de la commune de Cabriès

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-22 ;

Vu la délibération n° 2020/039 du 15 juillet 2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au maire, notamment son 26° ;

Vu le plan de relance gouvernemental étalonné sur les années 2021/2022 pour l'accompagnement de la reprise d'activité du secteur culturel ;

Considérant que la commune assure sa mission de service public en participant à ce plan de relance.

DECIDE
en exécution des pouvoirs délégués susvisés,

ARTICLE 1 : La gratuité des entrées du Musée Municipal Edgar Mélik, château de Cabriès, 13480 Cabriès, jusqu'au 31 décembre 2022,

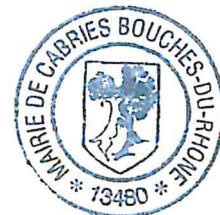
ARTICLE 2 : La présente décision sera affichée, notifiée au Musée Municipal Edgar Mélik, au recueil des actes administratifs ; ampliation en sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet d'Aix-en-Provence, représentant de l'Etat dans le département, ainsi qu'à Monsieur le Comptable Public, responsable de la Trésorerie de Marignane,

ARTICLE 3 : Le Directeur Général des Services et le Directeur du Service Culturel sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à son exécution.

ARTICLE 4 : Le présent acte pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Il est précisé que ce Tribunal peut être saisi par tout justiciable de manière dématérialisée, par le biais de l'application informatique « Télérecours citoyen », accessible depuis le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Cabriès, le 07.06.2022
Le Maire

Amapola VENTRON



Affichée / Notifiée à M..... le
Publié au RAA le
Transmis au contrôle de légalité le :

Accusé de réception en préfecture
013-211300199-20220602-2022_059_2163-DE
Date de réception préfecture : 07/06/2022